



ÉCOLOGIE

Plaidoyer pour l'écofiscalité **Guillaume Sainteny**

Collection : Écologie - 20€/ 272 pages

Dégradant la compétitivité des entreprises, favorisant les délocalisations, aboutissant à une augmentation des prélèvements obligatoires, socialement inéquitable, la fiscalité de l'environnement est accusée de tous ces maux et de bien d'autres.

Dans cet ouvrage accessible à l'honnête homme, Guillaume Sainteny réfute, de façon argumentée, la plupart de ces critiques et souligne, à l'aide d'exemples concrets, l'efficacité environnementale mais aussi économique de cette fiscalité. A l'inverse, l'auteur démontre les effets pervers sur l'environnement des systèmes fiscaux en vigueur qui freinent l'évolution vers le développement durable.

C'est particulièrement le cas de la fiscalité de l'énergie en France. Elle représente la plus grande part de la fiscalité de l'environnement. Pourtant, elle est l'une des plus faibles de l'UE, à tendance à décliner, n'est pas incitative et favorise nombre d'énergies fossiles.

La plupart des démocraties occidentales sont, aujourd'hui confrontées à une crise protéiforme : finances publiques exsangues, croissance économique atone, niveaux de chômage élevés, compétitivité ébréchée, déficits sociaux structurels, etc. La fiscalité de l'environnement peut apporter sa contribution à l'amélioration de cette situation. L'écofiscalité incitative permet de favoriser de nouveaux produits et de nouvelles industries, davantage en phase avec un mode de développement durable. Le déplacement d'une partie des prélèvements assis sur le travail vers des taxes environnementales permet de rééquilibrer le financement des dépenses publiques et sociales et de contenir les prélèvements sociaux.

La France accuse un retard notable dans cette double évolution. L'auteur énonce les principes en vertu desquels elle pourrait s'accomplir et propose des réformes concrètes.

Guillaume Sainteny a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein du ministère en charge de l'Environnement et du Développement durable, dont celui de directeur des Études économiques et de l'Évaluation environnementale. Il enseigne le développement durable depuis quinze ans, notamment à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'École polytechnique. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ce sujet.